# Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur		Coloured pages / Pages de couleur	
	Covers damaged / Couverture endommagée		Pages damaged / Pages endommagées	
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée		Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées	
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées	
<del></del> 1	Coloured maps /		Pages detached / Pages détachées	
	Cartes géographiques en couleur		Showthrough / Transparence	
	Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)		Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression	
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material /		Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire	
	Relié avec d'autres documents  Only edition available / Seule édition disponible		Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une	
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.		restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.	
V	Additional comments / Pagination continue.  Commentaires supplémentaires:			

# JOURNAL

# D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIETE D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE QUEBEC.

VOL. I.

MONTRÉAL, 1er AVRIL 1885.

22

## QUINZAINE HYGIENIQUE.

Lors de la première séance de la rouvelle Commission d'Hygiène, Mr le Présinent Gray a prononcé un discour trés pra tique sur la nécessité de rendro plus efficace le service de la santé publique. Les suggestions qu'il propose ne resteront pas lettre morte. Il n'y a pas de raison, ditil, que le département de la sante ne soit le mieux administré de la Corporation.

A la sé noe de la Commission d'Hygiène tenue vendredi, le 20 courant, Mr. l'échevin Mount fit la proposition suivanto laquelle fut adopté sur division: "Que " des soumissions soient demandées requé " rant les services de deux médéciae qui " auront la charge de vacciner dans toute " la ville et de donner tout autre service " médical en cas d'urgence sur l'ordre du seruit pas une sinécure. " chef du Bureau de Santé et que leurs " heures de bureau soient les mêmes que " celles des officiers du Conseil d'hygiène."

L'urgence de cette mesure ne nous parait pas bien démont-ée, surtout en face de réformes beaucoup plus importantes et plus pressantes qu'on néglige comme à plaisir d'opérer, parexemple, le curage immédiat et la désinfection de toutes les fosses fixes, la substitution des fosses mobiles (Ash Closets) aux fosses fixes, etc. etc.

Elle a de plus le grave défaut de ne répondre qu'à demi au but que l'on se prepose d'atteindre.

Comment, en vérité, deux jeunes médecens, salariés au rabais, feront-ils face à l'énorme bésogue de visiter toutes les familles et d'opérer annuellement plusieurs milliers de vaccinations? C'est là une prétention puérile, pour ne rien dire de plus.

Le Conseil de Ville est-il prêt à sanetionné ce gaspillage annuel de douze cent cinquante dollars? Nous n'osons le croire.

D'ailleurs, pourquoi ne pas adopter les suggestions du Médecip Officier de Santé qui veut que l'on divise la ville en six ou huit districts à la tête de chacun de quels un médecin sorait préposé?

La charge du médecin de district ne

Il aurait à se rendre compte de la nature, la fréquence et la gravité des maladies épidémiques, à donner gratuitement des soins professionnels aux pauvres affectés de maladies contagieuses incapubles de se faire traiter par un médecin de famille. Accompagné de la police sanitaire, il visiterait son quartier, se rendrait compte de la salubrité du sol et des logements. Il aurait libre accès dans les écoles publiques, y donnerait une ou deux conférences par semaine sur des sujets suggérons, il s'étonnera de ne les avoir pas pratiques d'Hygiène.

Enfin si la corporation veut absolument faire vacciner les citoyens de Montréal, le médecin de district serait chargé de cette tâche.

\*\*\*

La rougeole, fièvre éruptive, bénigne de sa nature, a enlevé à Montré il plusieurs centaines d'enfants. Nous nous demandons, à ce sujet, si nos mères de famille comprendront enfin qu'il leur faut, de toute nécessité, revenir au bon sens hygiénique, qui veut que nous respirions un air pur et que notre alimentation soit saine. Une négligence coupable est la cause des nombreux décès que nous déplorons.

La peur du choléra est le commencement de notre sagesse. A une réunion spéciale des membres de la société médicale de Montréal et de la société d'Hygiène de la Province de Québec, il a été proposé et résolu do demander aux gouvernements fédéral et local de vouloir bien prendre quelques moyens pour prévenir l'introduction du choléra dans notre pays. Voilà qui est bien, mais il ne faut pas trop attendre des gouvernements à ce sujet, chaque village, ville, municipalité doit des maintenant se mettre en état de faire face au terrible fléau, en s'entourant d'une stricte propreté et en contractant des habitudes régulières de vie.

\*\*\*

M. St-George inspecteur de la cité condamne l'existence des fosses fixes et recommande qu'elles soient remplacées par des water-closets bien vontilés. Cette opinion d'un homme distingué confirme pleinement les prétentions du journal connaîtra la valeur des plans que nous pous voulons arrêter le cours des maladies

mis plus tot en pratique.

Nos lecteurs apprendront avec p'aisir que Monsieur A. Hamon publiciste français, leur donners une correspondance régulière sur le mouvement hygiènique en France, et en Europe généra'ement. Voilà une acquisition préciouse pour journal.

Dr. BEAUSOLEIL.

Par Monts et par Vaux.

Un mouvement hygiènique très accentué se fait, présentement, dans notre ville de Montréal. Nos confrères Anglais, par une uniformité d'aspirations, travaillent de concert avec nous à prémunir le pays contre la terrible invasion du choléra dont nous sommes fortement menacés.

C'est en tenant compte des données acquises dans la science hygiènique et en unissant tous nos efforts que nous arriverons plus sûrement au triomphe de la prophylaxio des maladies contagieuses.

A l'exemple des Parisiens, que l'idéal, dans l'avenir, d'anéantir les ennemis de la santé publique, sur le lieu même de leur naissance, soit de leur enlever les chances d'alimentation, en faisant intervenir les mesures sanitaires.

Ainsi, en ce moment solennel, où le choléra menace nos froctières, où la diphtérie et les fièvres typhoïdes déciment sans eesse dans nos rangs, c'est le temps de proclamer bien haut que la première mission du médecia est de prévenir le mal et que celle de tous les hommes bien pensants est de "enrôler sous l'étendard des militants de l'hygiène moderne.

Que tous comprennent et reconnaissent d'Hygiène Populaire. Quand Montréal ll'importance d'une éducation sanitaire si qui font la plus grande part de notre deuil national. Il est donc nécessaire de favoriser et d'encourager la vulgarisation des moyens que l'hygièno met à notre disposition pour conserver la santé.

Nous attirons aujourd'hui l'attention des médecine, des chimistes, des ingénieurs, des architectes, des hommes de lettres, des gouvernements, des municipalités, des collèges, des universités et autres maisons d'éducations enfin de tous ceux qui se préoccupent quelque peu de la vie, sur un congrès Provincial d'hygiène qui se réunira vers le 20 Mai prochain, à Montréal.

Le but de Congrès n'est pas celui des congrès tenus en Europe pour l'avancement des sciences, mais bien pour aider à répandre partout l'hygiène, pour proclamer une bien grande vérité: Que le bonheur d'un peuple comme celui des individus dépend de la pratique de l'hygiène.

Nous ne sommes pas prêts, aujourd'hui, à faire connaître le règlement du Congrès, chose que nous ferons après que son organisation et les travaux nous seront connus, c'est à dire le 15 Avril prochain.

" Un correspondant du "British Médical Journal" porte à 150,000 le nombre de morts causés chaque année par l'emploi des remèdes patentés."

Voilà de quoi faire refléchir le public en général qui prête toujours l'oreille à ces exploitateurs de la santé publique (tes charlatans). Nous reviendrons sur co sujet.

des Sociétés Médicales ce d'Hygiene de la travail, qui compte, à cette heure, plus de Montréal et il a été résolu de demander l'a- | « onze cent membres, et dont les publications doption et la mise en force de l'acte mé-{« populaires sur l'enfance ont eu l'insigne dical Britannique concernant l'inspection (« honneur d'être traduites dans toutes les des navires et les quarantaines. A cet effet | « langues de l'Europe!

une députation a été formée qui devra se rendre, sous peu, à Ottawa auprès des miaistres.

#### \*\*\*

- « Extrait du Journal d'Hygiène du Dr. « Pietra Santa de Paris.
- « La multiplication des Sociétés d'hy-« giène, avec des organes officiels rendent « compte de leurs travaux, nous procure tou-« jours une satisfaction que nous ne sau-« rions dissimuler.
- « Ces sentiments de sympathie, et d'uni-« formité d'aspirations, sont encore plus ac-« centués quand nous voyons à leur tête des « confrères qui, les premiers, nous ont en-« couragés dans la voie de vulgarisation « scientifique inaugurée par notre Journal « en 1875.
- « Salut amical au Journal d'hygiène po-« pulaire, organe officiel de la Société « d'hygiène de la province de Québec (Ca-« nada ). Rédacteurs: Dr J. I. Desroches « et Dr. J. M. Beausoleil.
- « Salut amical au Mouvement hygiènique « de Bruxelles, avec son vaillant Comité « de rédaction (MM. Barella, Belval, De-« fontaine de Vaucleroyer, Mœller.
- a Faire des vœux paur leur prospérité « et pour leur rapide propagation, c'est du a même coup travailler au triomphe des « idées de progrès qui s'infiltrent dans les « classes libérales des diverses contrées des « deux mondes, et qui ont pour objectif su-« prême le salus populi.
- « Les deux mille lecteurs qui reçoivent « hebdomadairement le Journal d'Hygiène « se persuadent pout-être qu'il existe à " Paris une Société française d'hygiène « qui a été fondée en 1877, qui, la pre-Le 18 de Mars dernier, à une assemblée a mière, s'est constituée en association de

« Et bien lade par la parole autorisée de sera au mîdi, elle sera alors sèche et « M. Proust, ce n'est là qu'une légende, chaude et plus saine. L'humidité est un « qu'une vaine illusion. dissolvant, un affaibliseant pour les per-

« En quittant le fauteuil de la prési-« dence de la Société de médecine pu-» blique et d'hygiène professionnelle, le « jeune Inspecteur général des services « sanitaires de France s'est écrié:

"Nous sommes devenus le centre au-"tour duquel est venue se grouper une sé-"rie de Sociétés provinciales et étrangères "de même genre.

"En France, la direction rigoureuse"ment scientifique donnée actuellement à
"l'hygiène est sans contredit, pour une
"grande part, l'œuvre de notre Société.
"Ce qui constitue en effet son originalité
"propre, c'est qu'elle a nettement indi"qué dans quel sens l'étude, et l'applica"tion de l'hygiène, doivent ètre aujourd'hui engagées.

"Dans les Congrès internationaux de "Paris, de Turin, de Génève, de la Haye, "c'est elle qui a présenté et représenté l'hygiène française, »

" Quelle modestie, Messeigneurs de l'hygiène [officielle

"Heureusement le soleil, luit pour tout le [monde!

\* \*

Nous répondons avec bonheur à ce « salut amical » que vous devez, Amis Confrères, considérer, comme signe de ralliement autour du drapeau de la Société Française qui compte avec le Journal d'Hygiène et qui a pour objectif le « salus populi » dans la vulgarisation de la science hygiènique.

DR J. I. D.

### HYGIÊNE DES PERSONNES SÉDENTAIRÉS.

Avant d'entrer en matière, il est bon de remarquer que ceux dont l'esprit est livré aux travaux intellectuels et qui vivent sedentaires deviennent plus sensibles que les autres àl'influence des nerfs.

Habitation.—La chambre à concher les bains anti-nervoux.

sera au mîdi, elle sera alors sèche et chaude et plus saine. L'humidité est un dissolvant, un affaiblissant pour les personnes nerveuses surtout. Qui n'a pas remarqué que toute la machine humaine se distend et se trouve mal à l'aise les jours de dégel et de brouillards? Donc ne pas arroser dans une maison quand on doit y rester en même temps.

Régime.—Régime simple et substantiel. Viandes bouillies, roties, etc.

Boissons.—Le vin (comme les autres boissons fermentées) agit sur le système nerveux en général. Il grise, il porte à la tête, il endort le cerveau et si bien que toutes les autres fonctions se trouvent entrainées Les jambes fléchissent, l'estomac rend ce qu'il a pris, etc. etc. Donc abstention complète de vin, cidre, bière pour les personnes nerveuses.

Température des aliments et boissons— Les personnes impressionnables, nerveuses doivent tendre à reparer les forces de leur système nerveux. Or les aliments chauds et la chaleur extéricure généralement irrite le système nerveux. Les aliments et les liquiues froids digéreront plus facilement chez les personnes irritables. Donc la v'ande, le chocolat, et le bouillon seront pris froids.

Repas.—Régularité, mâcher bien et lentement.

Bains anti-nerveux.—Pour les personnes nerveuses, Récamier conseillait des bains courts et doux avec ablutions de la tête et du visage.

L'eau devra être de l'eau dégourdie, le bain devra durer douze à quinze minutes il faut pendant ce temps s'arroser la tête et le visage à grande eau avec un bol. Il est mauvais de se laisser tomber de l'eau froide à une grande hauteur sur la tête, à cause de la réaction. C'est avant le dernier repas qu'il faut de préference, prendre les bains anti-nervoux.

Exercice.—L'exercice doit se prendre immédiatement avant les repas. Il faut évi- temps d'épidémies l'on doit avoir soin de ter, aussitôt après avoir manger, toute fa- | faire enlever le plus rapidement possible tique intellectuelle et physique.

L'exercice corporel est expansif, l'exercice intellectuel est concentrateur. Trop | fièvre typhoïde, la diphthérie, le croup, d'exercice physique affaiblit. La via sé-jetc., mettent en pratique avec beaucoup dentaire amène un état de torpeur des in- | de soin et confiance | les règles d'hygiène testins. Alors on peut vaincre la constipation par les légumes, les pommes cuites.

Extrait de la « Santé Universelle. »

A. G. A. RIGARD, M. D.

#### LE MIASME FÉCAL.

La science moderno n'a encore pu se saisir de la définition du miasme fécal. Cependant, il n'y pasa en douter, les faits affirment son existence. C'est un ennemi mystérieux, microbe intangible que nous devons fuir si nous voulons échapper à ses terribles atteintes. Des maîtres éminents dans la scienco, done je me fais aujourd'hui l'écho de leurs opinions, nous enseignent que la fièvre typhoide est éminemment transmissible par l'air et par l'eau souillés des mia mes provenant de matières fécules. Les autres maladies contagieuses, entre autres le choléra ont un mode de propagation analogue.

Acceptons ce que l'évidence accumulée des faits nous démontre au sujet du transfert des maladies contagieuses par le l'apanage de la santé. miasme fécul, et en même temps demandons à l'hygiène les moyens de le détruire. Ainsi usons fi équemment de fortes solutions de sulfate de fer ou de sulfate de cuivre ou encore de la chaux phéniquée que nous verserons toutes les semaines dans nos water closets, dans nos fosses d'aisances. Ce qu'il faut, ce n'est pas seulement masquer l'odeur, c'est détruire les germes dangereux tenus en suspension dans les déjecl'agent antiseptique le plus assuré.

Dans tous les cas et particulièrement en les matières excrétées.

Que coux qui craignent le choléra, la qu'ils trouveront dans ce Journal; l'hygiène est la sauvegarde de la santé.

DR J. I. DESROCHER.

# HYGIENE DES POITRINAIRES. APPAREIL RESPIRATOIRE.

A notre entrée dans le monde, nous commençons par inspirer l'air qui nous entoure et qui sert à l'entretien de notre existence. Au terme de notre vie nous expirons, c'est à-dire nous chassons l'air hors de ros poumons. Ainsi la vie commence par l'inspiration et finit par l'expiration. L'inspiration et l'expiration forment la respiration. Depuis la première inspiration jusqu'à ce que nous ayons rendu le dernier souffle, l'appareil respiratoire ne cesse d'accomplir ses fonctions et de présider à l'entretien de la vie. On peut donc dire que la respiration d'un air pur par son houreuse influence conserve au corps sa force et son harmonie, qui sont

On a que trop souvent l'occasion d'observer les effets désastreux d'un air impur surtout dans les classes ouvrières que la ci ilisation moderne condamne à l'usine, berceau de l'étiolement et de la misère physiologique. Il est donc important pour chacun de nous de bien connaître l'appareil de la respiration, son mécanisme et d'avoir des données générales sur les maladies qui l'affecte. Les narines, le gosier, Le sulfate de fer pulvérisé parait le larynx, la trachée et les poumons constituent l'appareil respiratoire.-La poitrine elle-même n'est pas seulement destinée à protéger les organes qu'elle renferme contre les influences extérieures, mais encore elle joue un rôle actif dans l'accomplissement de la respiration.

Nous pouvons donc ajouter ici que le corset est un vêtement qui nuit à l'acte de la respiration en entravant les mouve ments de la poitrine.

Les narines plûtot que la bouche servent de voie normale à l'introduction de l'air dans le poumon. Il y a inconvenient à respirer par la bouche parce que l'air arrive trop directement'aux poumons sans avoir eu le temps de se réchauffer et de se dépouil ler de ses impuretés dont il est presque toujours chargé. Les fosses nasales trèsriches de la circulation sanguine, et pourvues de nombreux replis membraneux, echauffent l'air qui s'y tamise en quelque sorte, avant de pénêtrer plus loin. En plus, les facultés olfaltives du nez, l'odorat, servent de sentinelle vigilante pour avertir l'économie des aliments nuisibles que l'air peut contenir.

Au delà des narines, le conduite de l'air se continue par lu gorge (arrière bouche ou isthme du gosier). L'arrière bouche sert en quelque sorte de vestil·ule au passage de l'air et des aliments. L'agencement de ce vestil·ule est fait de manière à remplir le double rôle dont il a la fonction.

Au fond de la bouche on aperçoit deux échancrures présentant l'apparence d'une espèce de rideau découpé avec une pointe en haut et au milieu appelée la luette. A droite et à gauche, ce rideau est formé par deux replis membraneux se confondant avec les parois de la bouche et porte le nom de voile du palais, Les replis membraneux qui composent le voile du palais sont appelés piliers du palais, et par rapport à leur situation, pilier antérieur et p. lier postérieur. Le rôle du voile du palais est de fermer l'ouverture des parines lorsque

nous avalons. A droite et à gauche, entre les piliers, est logée une glande en forme d'amende que l'ou nomme amygdale. Cette glande secrète un liquide qui lubrifie la gorge et facilite le glissement des aliments.

En arrière du voile du palais, dans le fond de la gorge, on voit une surface concave pourvue de nombreuses glandes qui lui donne un aspect rugueux. C'est la paroi du pharynx, commencement du canal alimentaire qui se rend à l'estomac et qu'on appelle œsophage. Ces glandes qui tapissent le pharynx secrêtent aussi un liquide lubrifiant pour aider les aliments au passage.

En arrière de la langue dans la profondeur de la gorge on rencontre les ouvertures de deux conduits distincts accolés l'un à l'autre, et placées l'une antérieurement et l'autre postérieurement. Le conduit antérieur qui est le larynx, livre passage à l'air de la respiration; le conduit postérieur qu'on appelle œsophage sert de conduit aux aliments qui se rendent dans l'estomac. L'ouverture de l'œsophage est toujours libre, celle du laryax est pourvue d'une soupape appelée épiglotte, qui est ouverte pour la respiration et fermée durant la déglutition. Le larynx, au-dessous de l'épiglotte (soupape) s'élargit puis se retrécit de nouveau pour former une fente dirigée d'avant en arrière que l'on désigne sous le nom de glotte. Cette glotte ou fente est limitée par des replis membraneux qu'on appelle cordes vocales.

Encore plus profondement au dessous de la glotte le larynx prend une forme arrondi et fait une saillie connue sous le nom de pomme d'Adam, plus prononcée chez l'homme que chez la femme.

sont appelés piliers du palais, et par rapport

Le larynx est formé par la reunion de à leur situation, pilier antérieur et p lier cartilages liés entre eux par des membranes postérieur. Le rôle du voile du palais est (fibreuses) le tout agencé de facon à s'éde fermer l'ouverture des narines lorsque tendre et à se raccourcir, conditions indis-

On voit que sa puissance peut s'amoindrir et s'éteindre complètement sous l'influence de certaines altérations morbides, c'est ce que nous étudierons plus tard.

La continuation du larynx porte le nom de trachée. Comme son congénère la trachée est susceptible de s'élonger et de se raccourcir par le fait de l'élasticité de la membrane.

La portion supérieur de la trachée est située à la fossette du cou, au point où s'articule les deux clavicules. La lumière de ce conduit est toujours ouvert, ce qui fait que c'est sur ce point que l'on pratique l'opération de la trachéotomie quand un obstacle quelconque empêche le passage de l'air par le larynx,

La trachée une fois descendue à la partie moyenne du sternum, milieu de la poitrine. se devise en deux branches latérales. A environ un pouce de distance, la bronche droite se subdivise en trois branches qui pénêtrent chacun des trois lobes du poumon droit, celle de gauche se subdivise en deux branches par ce que le poumon piration. gauche ne compte que deux lobes.

à celle de la trachée, en anneaux cartilagineux. Leur diamêtre diminue en raison des subdivisions qui s'opérent au fur et à mesure qu'elles pénêtrent plus profondement dans le poumon. Les dernières ramifications atteignent à peine la grosseur d'un cheveu et portent le nom de capillaires. Là il n'existe plus d'anneaux cartilagineux, ces conduits sont purement membraneux munis de fibres musculaires L'absence de ces anneaux dans ces petites branches fait qu'elles peuvent se fermer complètement et devenir la cause de ces nombreuses affections conducts sous le nom d'asthme.

se terminent en cul de sac, par des es- médiat et où s'opèrent les phénomènes de

pensables à la respiration et à la phonation, | pèces d'ampoules qu'en nomme alvéeles, lesquelles alvéoles se subdivisent en cavités secondaires appelées vésicules pulmonaires, dernière expression de l'appareil respiratoire.

> Toutes ces ampoules pulmonaires, sont groupées comme les grains d'une grappe de raisin et formant ainsi dans les poumons des portions distinctes que l'on désigne sous le nom de lobules pulmonaires, comme les grappes d'une même branche ainsi groupés, constituent les lobes des poumons, au nombres de trois pour le droit et de deux pour le gauche. La réunion de tous ces éléments, grosses bronches, petites bronches, bronches capillaires, les alvéoles et les vésicules pulmonaires expriment précisement le poumon. A l'œil nu le poumon à l'aspect d'un tissu spongieux, à texture lâche et crépitant sous la pression du doigt. La membrane qui enveloppe les poumons et qui tapissent également l'intérieur des parois du thorax secrète une sérosité qui lubrifie les surfaces afin de rendre inoffensifs les frottements occasionanés par la res-

Les bronches dans leur antérieur sont La structure des bronches est analogue tapissés d'une espèce de cils lesquels serrés en brosse les uns contre les autres sont doués d'un mouvement incessant de va et vient, destinées à faire remonter le long des bronches et de la traché les matériaux qui s'y amassent et qu'on doit expectorer. On appelle ces villosités, cils vibratifs. Les bronches sont aussi tapissés de glandes qui secrêtent un liquide facilitant les glissements de leur paroi.

Chacune de ces bronches en pénétrant dans les poumons et se subdivisant est accompagnée par deux artères et un nerf. Ces artères vont former autour des vésicules pulmonaires un lacis très-serré. C'est là que le sang venu au cœur et l'air que nous Ces dernières ramifications des bronches inspirons viennent presqu'en contact imla sanguinification. Deux livres de sang | vre de DIEU. Cette flamme spirituelle qui (à de quantité totale de ce liquide) subissent à la fois l'influence d'oxygène de l'air Il résulte de cette donnée qu'il passe dans la circulation pulmonaire, en vingt-quatre heures, 20.000 livres de sang.

L'inspiration et l'expiration forment une respiration. Entreces deux mouvements il y a un moment de repos, ainsi qu'entre chaque respiration. Nous respirons au moins quinze fois à la minute, le cœur bat en moyenne 60 fois par minute. Ainsi ceux d'entre nous qui ont atteint l'age de 60 ans, le nombre de leurs respirations s'élève à 500 millions de fois, celui de leurs battements de cœur à deux milliards de fois.

Voilà lecteur le mervei'leux mécanisme de l'homme qui nous invite à nous incliner avec respect devant l'Auteur d'un tel prodige.

Enfin pour résumer et faire mieux comprendre l'appareil respiratoire, nous le comparerons à un arbre renversé : les racines représentent la bouche et les narines; la bâse du trope l'arrière bouche; le trone lui-même le larynx et la trachée; la bifurcation du trone, la division de la trachée en deux bronches; la bifurcation droite de l'arbre donnant trois grosses branches représentent les trois bronches constituant les trois lobes du poumon droit; la bifurcation gauche se divisant en deux rameaux principaux, figure des deux grosses bronches qui forment les deux lobes du poumon gauche; chacune des branches qui partent de ces branches principales avec leurs petits rameaux représente les ramifications bronchiques constituant les lobules pulmonaires, lesquels lobules groupés forment les lobes; les monaires.

met en activité ce merveilleux mécanisme de l'homme défie tout ce que l'imagination de la philosophie moderne peut conce-

Dr. J. I. Deskoches.

#### LA LOI DE LA SALUBRITÉ.

L'arrêt momentané que l'enfantement des élections a fait naître a cessé, le nouveau conseil a repris ses travaux et maintenant nous allons, j'espère sous l'impulsion de notre joune maire, voir fleurir le progrès dans cette bonne cité de Montréal.

Le printemps s'avance à grands pas et, s'il faut ajouter foi aux craintes qui ont stimulé l'ardeur des hygiènistes, le choléra pourrait s'avancer aussi; mais rien jusqu'ici ne confirme cette prédiction, attendons encore, ou plutôt n'y pensons pas.

Cependant, il est bon de ne rien négliger, faisons le nécessaire comme s'il était aux portes de la ville.

Depais quatre ou cinq mois qu'a-t-on fait? hélas! rien, beaucoup de papier noirci, et voilà tout !

Je sais qu'il y a beaucoup de projets dans les cartons, beaucoup de bonne volonté partout, mais combien de projets seront mis en vigueur, quelle sera la somme de bonne volonté utilisée ?

La loi sur la salubrité qu'a préparé Mr. le Docteur Larocque ou le Conseil d'Hygiène est fort bonne, il faut la faire accepter et la faire appliquer rigoureusement et de suite, car la salubrité laisse beaucoup à désirer sous beaucoup de rapports, principalement dans les quartiers pauvres.

Il faut d'une main énergique porter la bourgeons de l'arbre sont la figure des réforme dans ces habitations malsaines alvéoles pulmonaires; chacune des écailles qui ont tant d'influence sur le physique et du bourgeon représente les vésicules pul-le moral de l'homme. Vous me permettrez de vous faire remarquer que plus on Quel superbe tableau que celui de l'œu descend dans l'échelle social, plus on apprécie les graves résultats de cette influence.

L'habitation est une des choses les plus nlus importantes de la vie du pauvre et de l'ouvrier. C'est le centre de ses affections, c'est le lieu de son repos, c'est là, qu'après les longues fatigues d'une journéa passée au loin, il trouve les délassements, les joies et les peines de la famille. Pour la femme, pour les enfants, c'est la résidence presque contituelle du jour et de la nuit; c'est l'horizon tout entior.

Dans la somme des charges qui pésent sur le ménage, le lover est une des plus lourdes; dette privilégiée qui se solde trop souvent avec le mobilier le plus nécessaire l

Au point de vue moral, le chez soi entre pour beaucoup dans les habitudes de l'ouvrier. Il faut même le dire, l'aspect intérieur de l'habitation du pauvre révèle et reflète en quelque sorte les conditions morales de ceux qui y résident. L'ordre, l'économie, le soin accusent au milieu des tristes témoignages de la résignation, la dignité d'une pauvreté noblement acceptée et énergiquement soutenue. Combien de fois, en pénêtrant dans le réduit qui abrite la misère elle-même, n'avez vous pas été frappé de cet effort presque héroïque qui parvient à dissimuler la réalité des privations sous les ingénieuses apparences d'une active et intelligente économie!

Il est peu de spectacles plus attachants que celui de l'humble logis où réside une industrieuse sollicitude, où brille une simple et rigonreuse propreté. Et je le constate avec plaisir, ce spectacle n'est pas rare dans la population laborieuse. C'est presque toujours l'indice de la moralité et de la probite. C'est comme le cachet extérieur de la vertu; de même que l'incurie, la négligence, la maipropreté trahissent, la l'immoralité et la débauche.

Ces conditions intérieures, il faut le dire immédiatement, ne dépendent pas toujours de la volonté de l'ouvrier ; mais elles exercent une influence considérable sur ses habitudes. Si l'ouvrier trouve dans son habitation, non pas l'agrément mais la proprété et la salubrité, il s'y plaira et res-

Au co traire, supposez, ce qui malheureusement est trop fréquent, un air méphitique, des émanations nauséabondes, on s'empressera de la fuir pour aller chercher au dehors des di tractions presque toujours dangereuses et dont l'abus conduit trop souvent à l'insensibilité et à l'abrutissement On l'a remarqué avec raison, l'insalubrité du logement, qui amène le dégoût du foyer domestique, est l'un des plus actifs pourvoyeurs du cabaret.

Et de la sorte, les liens de famille se relâchent, les vices sont encouragés et lo désordre se multiplie.

La santé du corps ne recoit pas moins de tristes atteintes. L'humidité, les infiltrations, l'air vicié et corrompu amènent des maladies spéciales, causent souvent une mortalité effrayante. Tandis que les constitutions les plus robustes s'affaiblissent et s'épuisent, les natures plus délicates s'étiolent et succombent. La phtisie enlève les femmes et les jeunes filles, la scrofule, le rachitisme torturent les enfants.

C'est avec épouvante et avec horreur que l'on contemple des générations entières décimées et dont les débris languisrants, énervés propagent des types dégénérés et des races abatardies.

Sans doute, je ne l'ignore pas, il y a malheureusement à cette effroyable dégradation, il y a bien d'autres causes, et plus tristement efficaces. Le travail des manufactures, l'agglomération des sexes et des plupart du temps, la mauvaise conduite ages, sont les plus terribles agents de cette profonde dépravation; mais il faut le dire

les conditions actuelles des habitations fa- la chose qui appartient à un citeyen, comvorisent le développement de ces maux et on augmentent l'intensité.

Dans les appartements du sous-sol, qu'on appelle basement ou bassement au Canada, qu'on prendrait pour des caves souvent obscurcies par un amas de neige devant chaque fenêtre ou soupirail, l'air n'est jamais renouvelé, il est infect. Les fenêtres toujours closes sont quelquefois garnies de papiers et de verres si noirs, si enfumés que la lumière ne sau rait y pénétrer. Le sol de l'habitation est encore plus sale que tout le reste, partout des tas d'ordures, des cendres, des débris de légumes, de paille pourrie, de nids pour des animaux de toutes sortes; aussi l'air n'est-il plus respirable...C'est un spectacle vraiment effrayant que celui de ces ombres humaines dont la tête arrive à peine à la hauteur de nos pieds, quand le demi jour qui les éclaire permet de les apercevoir du haut de la rue.

Eh! mon Dieu, quand la science demande douze ou quatorze mêtres cubes d'air par individu, pourquoi n'y aurait-il pas une loi qui les accorderaient ou qui les imposeraient si le propriétaire les refuse; vous le savez, il y a des maisons où les locataires passent leur vie, dans des logements qui leur donne à peine trois ou quatre mêtres cubes d'air à respirer. Nous disons que la location de pareils appartements doit être interdite. C'est une industrie coupable qui spécule sur le premier des biens que Dieu ait donné à l'homme: l'air qu'il respire, l'air dont la vie ne peut se passer.

Je sais que cette loi sur la salubrité est fort délicate en certains points. Il s'élève des questions de aroit privé, de propriété, de domicile, qu'il faut aborder avec une faire écouler ses eaux ménagères. Mais pour extrème réservo.

mande le respect le plus sévère; car ce cont les premières assises de l'ordre social. les premières garanties de la liberté humaine.

Aussi, s'il s'agissait de porter à ces principes salutaires la plus légère atteinte même l'espérance d'un grand bien, ce serait dangeroux.

Houreusement il n'en va pas de la sorte; et sans même m'appuyer sur cette incontestable doctrine que le droit et l'intérêt privé doivent céder devant l'intérêt public, il suffit d'examiner d'après le problème pour voir qu'il a déjà été résolu dans une foule de cas analogues, sans que jamais on ait pu se plaindre que ses applications eussent attenté à l'exercise légitime de la propriété.

Toutesois, il est nécessaire de le remarquer, la jouissance de la propriété, l'indépendance du domicile, sont cependant, et il n'est plus besoin d'en donner la raison, soumises à de certaines restrictions qu'impose la sureté générale et le devoir de ne pas nuire à autrai.

« L'ordre qui lie les hommes en société dit excellement Domat, (Lois civiles) ne les oblige pas seulement à ne nuire en rien par eux-même à qui que ce soit, maia, l'oblige chacun à tenir tout ce qu'il possède en un tel état que personne n'en reçoive ni mal ni dommage. n

Quand le propriétaire habite lui-même l'intérieur de sa maison, qu'il soit contraint à se conformer aux réglements qui portent sur les parties extérieures, rien de plus juste. De même qu'il ne peut placer sur des fenètres aucun objet qui puisse menacer la sureté des passants, de même il doit être obligé de nettoyer sa cour, à ce qui regarde l'intérieur même de son do-L'indépendance du foyer domestique, micile, ses appartements, la loi s'arrête et le libre usage, la libre disposition de la le laisse libre. Elle ne peut lui défendre

que ce qui nuit à autrui. S'il vout se nuire à lui-même elle ne saurait l'en empêcher.

Mais si le propriétaire tire un parti quelconque de ses constructions, s'il les loue ou les fait occuper par des tiers, alors ia loi intervient parce qu'elle a le droit inscontestable d'interdire ce qui peut être nuisible ou dommage, parce que dans le contrat tacite ou exprès qui résulte du louage par exemple, elle a le droit de règler les conditions qui lui paraissent immorales ou illicites; bien plus, parce qu'elle se porte garant du mode même de la jouissance de l'objet loué.

Lorsque le code oblige le bailleur à tenir son locataire clos et couvert, en vain le bailleur viendrait-il prétendre que le locataire a renoncé au bénéfice de la loi et qu'il est convenu de rester exposer à toutes les intempéries de la saison.

L'autorité n'a-t-elle pas le droit, ne l'exerce-t-elle pas chaque jour, d'interdire la vente ou le débit d'aliments avariés? ne poursuit-elle pas la démolition des bâtiments qui menacent ruine?

Pourquoi donc, en vertu d'un sentiment d'humanité et de moralité publique, pourquoi n'imposerait on pas au propriétaire le devoir de mettre les logements qu'il concède dans un état tel qu'il ne puisse compromettre ni la société, ni la vie des habitants.

Maintenant, sans doute, il faudra entourer cette réglementation des précautions et des garanties les plus sévères. Il faudra qu'elle emprunte à l'autorité qui la mettra en pratique un caractère paternel et de bienveillance. Il faudra que l'éxécution en soit longuement communatoire avant de devenir rigoureuse. Il faudra que l'insalubrité soit sévêrement constatée, il fandra que ses effets puissent être d'une haute gravité, qu'ils soient de nature à mettre serieusement en danger la santé et la vie des habitants.

Il faudra que si une sanction pénale vient, en définitive frapper l'opiniâtreté et le mauvais vouloir, l'empressement et le mauvaise volonté soient recompensé par des encouragements et des faveurs par exemple l'exemption pendant trois aus de la taxe des nouveaux travaux.

Est-ce violer la propriété? Non; c'est seulement en interdire un mode de jouissance. Cette cave où végètent et me urent tant de misérables créatures, on pourra la louer pour un magasin, pour une écurie, pour un usage matériel quelconque.

Le propriétaire même pourra l'occuper s'il veut y exposer sa vie; mais il ne lui sera pas permis d'en tirer un gain qui est prélevé sur la santé sur l'existence même de ses semblables.

## A. CRONIMUS, Architecte.

EFFETS DE L'ALCOOL SUR LA LONGEVITE. (Cir.cinnati Lancet and clinic, 25 novembre 1884.)

La Gazette de Cincinnati publie, à la suite d'un article portant le titre précédent le tableau suivant de la longévité comparée des alcooliques et des sujets tempé rants.

Probabilité de vie pour les alcooliques.

A 20 ans. 15,6 années.

A 30 ans. 13,0 -

A 40 ans. 11,1 -

A 50 ans. 10,8 - A 60 ans. 8.9 -

Probabilité de vie pour les sujets tempérants.

A 20 ans. 44,2 années.

A 30 ans. 36,5 --

A 40 ans. 28,8 -

A 50 ans. 21,25 —

A 60 ans. 15,285-

Voici des chiffres probants!

DR Ecno.

### DIVISE:

Propreté. Sobriété. Activité. Gaîté.

Total: Santé

### A NOS ABONNES.

Nous prions nos abonnès de vouloir bien nous envoyer, durant ce mois, le montan. de leur abonnement, soit par lettre en égistrée ou par mandat de poste.

Comme l'abonnement au journal est pa yable d'avance, nous espèrons que ceux qui n'ont pas encore payé s'empresseront de le faire.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les décisions judiciaires concernant les journaux et nous avertissons ceux qui ayant reçu plusieurs numéros de notre journal, le refusent ensuite, que nous en continuerons l'envoi et en exigerons le prix de l'abonnement.

Toute personne qui renvoie un journal est tenue d'en payer les arrérages qu'elle doit sur abonnement, ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé le tout (décision judiciaire).

MM. les abonnés sont priés de donner à l'Administrateur avis de leur changement de résidence et d'avertir immédiatement s'il survenait quelque retard dans la réception ou quelqu'erreur dans l'adresse du journal.

Les manuscrits acceptés sont la propriété du journal. L'Abonnement au journal est de \$1.50 par année, payable d'avance. Oe montant peut-être remis par lettre à l'adresse: Dr J. I. Desroches, No 189 rue Amherst, ou Boîte 2027, Bureau de Poste Montréal.

Les conditions d'annonces se réglent de gré à gré. Pour toute information s'adresser au Dr J. M. Beausoleil, No 66 rue St-Denis, ou Boîte 2027, Bureau de Poste Montréal.

Notre agent, (M. Ed. Chevalier continuera la collection des abonnements de de la ville

# DECISIONS JUDICIAIRES CONCERNANT

LES JOURNAUX.

10. Touto personne qui retire régulièrement uu journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un jour nal est tenu de payer tous les arrérages qu'elle doit sur abonnement ou autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'il ait été payé. Pans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse constitue une présomption et une preuve prima facie d'intention de fraude.